



# Assurance et gestion des sinistres



## Le Principe

Nous analysons votre risque pour déterminer ensemble les optimisations de couverture possibles ainsi que les éventuelles de mesures de prévention à conduire.

Seul interlocuteur pour vos véhicules, ALD Automotive vous permet ainsi d'intégrer le poste assurance dans l'externalisation de la gestion de votre flotte.

### ■ Les garanties

Responsabilité civile - Protection juridique - Garantie du conducteur - Dommages tous accidents  
Vol, incendie - Bris des glaces - Catastrophes naturelles - Garantie de perte financière  
Effets, objets personnels, accessoires

Ces garanties s'appliquent sur les déplacements privés et professionnels des utilisateurs. Elles sont également valables pour tous conducteurs autorisés ainsi que pour la conduite accompagnée, sans sur prime.

## Vos Avantages

- Vous n'avez pas de déclaration d'entrée/sortie de parc à faire auprès de votre assureur, ni de demande de carte verte. Le véhicule est assuré dès sa livraison et pendant toute la durée du contrat jusqu'à restitution du véhicule.
- Les primes d'assurance sont mensualisées sans surcoût pour l'assuré. Cela représente un gain de trésorerie : vous n'avez pas d'appel de prime annuel ou semestriel, ni de régularisation à posteriori en fonction du parc à la route effectif.
- Sur simple appel du conducteur au Service Relations Conducteurs, ALD Automotive prend en charge l'ensemble des contraintes liées à l'immobilisation du véhicule et à la gestion du sinistre.
- Votre collaborateur n'avance aucun frais : ALD Automotive prend tout en charge dès le premier Euro.